VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District—Division A
No 82,720.

Dos Fred Watts vs Frederick Joseph Trahan et als

EN vertu d'un jugement et ordre de la Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire intitulée Dos Fred Watts vs Frederick Joseph Trahan et als, rendu et ici en Cour ouverte le 21 juin 1907, et signé en Cour ouverte le 27 juin 1907 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'officier de vendre à l'encan public à le MARDI, 13 août 1907, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi les propriétés foncières comme suit

1 Deux certaines portions de terre situées dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Claiborne, désignées sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907 comme les lots A et B de l'îlet, vient No 22 ayant No 1741 borné par les rues Conti, St Louis et Claiborne, chacune de ces deux portions mesurant 30 pieds de front sur la rue Conti et 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans.

2 Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Claiborne, désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme lot A, et mesurant trente pieds de front sur la rue Conti sur une profondeur de cent vingt pieds, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans.

Conditions—Comptant. Les actes de ventes aux frais des acquéreurs.

Les acquéreurs devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat avec

J. L. ONORATO, Encanteur,
et agents de propriétés foncières,
Bureau 311 rue Baronne.

13 juil—13 14 21 28—août 4 11 13

J. L. Onorato.

1 Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Claiborne, désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme numéro 37 (maintenant 676) borné par les rues Conti, St Ann (maintenant Roman), Louisa et St Jean Baptiste, (maintenant Robertson). Ladite propriété commençant à un point à la rue Conti cent cinquante pieds de la ligne de la propriété de la rue Claiborne, et mesurant cent pieds sur la rue Conti sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

2 Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Conti, désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme numéro 38, et mesurant cent pieds de front sur la rue Conti sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

3 Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Conti, désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme numéro 39, et mesurant cent pieds de front sur la rue Conti sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

4 Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Conti, désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme numéro 40, et mesurant cent pieds de front sur la rue Conti sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

5 Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Conti, désigné sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907, comme numéro 41, et mesurant cent pieds de front sur la rue Conti sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

6 Vingt lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Conti, désignés sur un plan par Edgar Pilié, daté le 15 janvier 1907, par les numéros un, deux, trois, quatre cinq, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, dix sept, dix huit, dix neuf et vingt, dans cet ordre No 1226, borné par les rues Louis et Verjus maintenant Rochelaverne, Pintes (maintenant Tonti et Claiborne, chacun desdits lots ayant trente pieds de front sur la rue Conti sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

7 Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Conti, désignés sur un plan par Edgar Pilié, daté le 17 janvier 1907 par les numéros neuf et dix, dans cet ordre No 1227, borné par les rues Louis et Verjus maintenant Rochelaverne, Pintes (maintenant Tonti et Claiborne, chacun desdits lots ayant trente pieds de front sur la rue Conti sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

8 Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Conti, désignés sur un plan par Edgar Pilié, daté le 15 janvier 1907 par les numéros onze et douze, dans cet ordre No 1228, borné par les rues Louis et Verjus maintenant Rochelaverne, Pintes (maintenant Tonti et Claiborne, chacun desdits lots ayant trente pieds de front sur la rue Conti sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

9 Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Conti, désignés sur un plan par Edgar Pilié, daté le 15 janvier 1907, par les numéros treize, quatorze et quinze de l'îlet numéro 1226, maintenant 1210, borné par les rues Verjus, maintenant Rochelaverne, Magistrat (maintenant Bourgeois) et Louis, (maintenant Rochelaverne), chacun desdits lots ayant trente pieds de front sur la rue Conti sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

10 Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans le Faubourg Conti, désignés sur un plan par Edgar Pilié, daté le 15 janvier 1907, par les numéros seize, dix sept et dix huit de l'îlet numéro 1226, borné par les rues Verjus, maintenant Rochelaverne, Magistrat (maintenant Bourgeois) et Louis, (maintenant Rochelaverne), chacun desdits lots ayant trente pieds de front sur la rue Conti sur une ligne parallèle à la rue Claiborne, et étant la même propriété qui a été acquise par Fred Watts et Frederick Joseph Trahan de Mme Veuve Jean Baptiste Lacroix, née Marie Louise Bienvenue, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 30 mai 1907, enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

Conditions—Comptant. Les actes de ventes aux frais des acquéreurs passeront James Boyd Gurnee, notaire.

Les acquéreurs devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat avec

J. L. ONORATO, Encanteur,
et agents de propriétés foncières,
Bureau 311 rue Baronne.

13 juil—13 14 21 28—août 4 11 13

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT.

VENTE EN CESSION DE PIERRE CAILLOUX

1823-25 rue Robertson entre les rues St-Antoine et Bourbon.

No 83,150—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Dos B

PAR SPEAR ESCOFFIER & SPEAR, LOUIS E. SPEAR Encanteur - Bureau No 312 rue Carondelet MERCREDI, le 11 septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'encan public aux Bureaux des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, en date du 7 août 1907, dans l'affaire intitulée Dame Fred D. King vs Pierre Cailloux, et signé en Cour ouverte le 7 août 1907, par ordre de la dite Cour, la propriété suivante à savoir

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson ou St Jean Baptiste, Bagatelle et Bourbon, mesurant 34 pieds 2 pouces de front sur la rue Bourbon sur une profondeur de 94 pieds 2 pouces entre lignes parallèles, et étant la même propriété qui a été acquise par Pierre Cailloux de Mme Veuve Augustin Lacroix, née Marie Louise Lacroix, suivant acte passé devant Louis Grima, notaire, le 17 mars 1891, et enregistré au livre 1 folio 1 du bureau de l'enregistrement de la paroisse d'Orléans, comme il est désigné sur ledit plan.

Numéro du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 16,922.

Termes et Conditions—Un tiers au plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, avec intérêt au taux de sept pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando, et toutes les clauses usuelles de sécurité. Cinq pour cent de frais d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et devant être dues pour l'année 1907, et déposer dix pour cent de son enchère entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte ou les actes de vente par devant Robert P. Upton, notaire. Les loyers devant être collectés et retenus par l'acheteur jusqu'à ce que l'acte ou les actes soient signés

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
311 rue Baronne.

A. G. Brice, A. W. Cooper, avocats pour l'exécuteur.

28 juil—28—août 4 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michel Klair ou Michel Claier.

La Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.—No 83,196

No 537 RUE BOLIVAR, ENTRE GRAVIER ET PERDIDO.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, LOUIS E. SPEAR Encanteur—Bureau No 312 rue Perdido—MERCREDI, le 11 septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans le 7 août 1907 pour le compte de la succession susdite, la propriété suivante, à savoir

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, Gravier, Berthaud et Perdido, désigné par le No 29, sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 22 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville comme plan No 9

Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan 34 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds et 7 pouces.

Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de Smith Ann H. Davis, Jr. d'après un acte passé devant James Fahey, notaire public, le 29 septembre 1874, enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 102, page 429.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de ville et d'Etat de 1907.

Actes de vente passés devant G. H. Kruttschnitt, N. P., aux frais de l'acquéreur.

J. B. Grivaz, avocat. 11 août—11 18 25—sept 1 8 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michel Klair ou Michel Claier.

La Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.—No 83,196

No 537 RUE BOLIVAR, ENTRE GRAVIER ET PERDIDO.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR, LOUIS E. SPEAR Encanteur—Bureau No 312 rue Perdido—MERCREDI, le 11 septembre 1907, à midi, il sera vendu à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans le 7 août 1907 pour le compte de la succession susdite, la propriété suivante, à savoir

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bolivar, Gravier, Berthaud et Perdido, désigné par le No 29, sur un plan de C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 22 mai 1850, déposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans cette ville comme plan No 9

Ledit lot de terre mesure d'après ledit plan 34 pieds 2 pouces 7 lignes de face à la rue Bolivar sur une profondeur de 122 pieds et 7 pouces.

Etant la même propriété acquise par le défunt par achat de Smith Ann H. Davis, Jr. d'après un acte passé devant James Fahey, notaire public, le 29 septembre 1874, enregistré au Bureau des Hypothèques, Livre 102, page 429.

Termes—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de ville et d'Etat de 1907.

Actes de vente passés devant G. H. Kruttschnitt, N. P., aux frais de l'acquéreur.

J. B. Grivaz, avocat. 11 août—11 18 25—sept 1 8 11

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, No 936 rue Mandeville.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Geo. H Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, daté et signé le 17 juillet 1907, la re No 83,017. Succession de Mme Dora Labin, et à moi adressé, je vendrai JEUDI, le 22 août 1907, à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Mandeville, Marigny, Dumaine et Bourgogne, désigné par le No deux, et mesurant, en mesure américaine, trente pieds six pouces de façade à la rue Mandeville sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devra assumer les taxes de l'année 1907 en déduisant en plus du prix d'adjudication, et payer pour l'acte de vente et tous certificats. L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. L'acquéreur doit déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

W. R. METZLER,
Encanteur.
Bureau 312 rue Carondelet.

Walter L. Gleason, avocat.
21 juil—21 28—août 4 11 18 22

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District,

No 2816 rue Frere,

Entre les rues Washington et Sixième.

VENTE A LA FOLLE ENCHERE,

POUR LE COMPTE DE

EVERARD L. FRANKLIN,

Qui a Failli de se Conformer avec l'Adjudication du 3 juillet 1907.

JEUDI, LE 22 AOUT 1907,

à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 27 mai et 7 août 1907, dans l'affaire de la succession d'Alexander Scott, No 82,169, à moi adressé, je vendrai, le 22 août 1907, à midi, à la Bourse, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Willow, Cadiz et Jena, désigné par le No Treize de l'îlet No 65D sur un croquis relevé annexé à un acte de vente de Frank A. Hans à Mme J. J. Ball, passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 25 octobre 1895 et d'après cela formant le coin des rues Cadiz et Willow et mesurant trente pieds de face à la rue Willow sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Cadiz.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. R. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Wallace & Buck, avocats pour la demanderesse.

19 juil—19 26—août 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur amélioré du Sixième District,

Portant le No municipal 1130 et 1132 rue Willow, coin de la rue Cadiz.

Security Building and Loan Association vs Jas. L. Windham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 83,169— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 août 1907, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances qui y appartiennent et en dépendent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Jacob, maintenant Fresel, et St George ou Howard, étant l'îlet No 7 sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, et déposé en l'étude de E. Bonny, notaire en cette ville; ledit lot de terre est désigné par le No 10 sur un plan fait par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 25 novembre 1872, une copie laquelle le dernier plan est annexé à la vente faite par Spencer Field à Alexander Scott, d'après l'acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 mai 1872; ledit lot mesure, d'après ledit plan de Blanchard, 30 pieds de face à la rue Fresel par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième Dis. tot de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, Sixième, Jacob, maintenant Fresel, et St George ou Howard, étant l'îlet No 7 sur un certain plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, et déposé en l'étude de E. Bonny, notaire en cette ville; ledit lot de terre est désigné par le No 10 sur un plan fait par Albert G. Blanchard, député voyer de ville, daté le 25 novembre 1872, une copie laquelle le dernier plan est annexé à la vente faite par Spencer Field à Alexander Scott, d'après l'acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, le 26 mai 1872; ledit lot mesure, d'après ledit plan de Blanchard, 30 pieds de face à la rue Fresel par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

2e Un certain lot ou portion de terre dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Sixième, Fresel et Howard et l'avenue Washington (l'îlet 96); ledit lot ou portion de terre est une partie originale du lot No 37, et mesurant trente pieds sur la ligne de côté le plus près de la rue Sixième, sept cent vingt pieds de profondeur sur la ligne de côté le plus près de la rue Fresel, trente pieds de largeur sur le côté le plus près de l'avenue Washington, et cent cinq-vingt pieds de profondeur au long de la ligne la divisant de la balance du lot No 37 et le plus près de la rue Howard, le tout étant plus complètement décrit dans le devis annexé à la vente faite à Alexander Scott par acte passé pardevant Conrad G. Collins, notaire, le 22 septembre 1905.

N. B. Les deux portions devant être vendues ensemble comme un morceau.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a, en un et deux et trois ans, avec huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; les loyers de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'au passage de l'acte de vente pardevant Bussière Rogan, notaire, aux frais de l'acquéreur, et la balance non payée, s'il y en a devant être garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando", et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en sus et au dessus de son enchère toutes les taxes de l'année 1907.

GEO. ST PAUL, Encanteur,
137 rue Carondelet.

Jas J McLoughlin, avocat.
11 août—11 18 25

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Maurice Abat et John Davis, consolidées—Nos 82,311 et 82,314—Cour Civile de District, Div. A. Succession de Maurice Abat vs la Succession de John Davis, 82,311 et 82,314, Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 août 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 11 juillet 1907, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Div. A, maintenant absent en congé, et en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte, le 10 juillet 1907, par l'Hon. W. H. Sommerville, dans l'affaire ci-dessus intitulée et en mémoire, la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain portion ou parcelle de terre, située dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet maintenant désigné par les Nos 465 et 466, entre l'îlet No 35, du Faubourg St Jean, borné par le Bayou St Jean (ou Fort du Bayou) maintenant rue Moss rue Première (maintenant l'Avenue Hagan), Terres St Jean (maintenant Bell) et Wilkinson (maintenant DeSoto); ladite portion de terre autrefois formant l'enceinte, de la rue Première (maintenant l'avenue Hagan) et de rue Washington (maintenant De Soto), et mesurant 64 pieds de face à la rue Première (maintenant Hazan), 60 pieds de largeur, dans le fond conforme à la propriété autrefois appartenant à M. Laronet, sur une profondeur et façade à la rue Washington représentant 60 pieds.

Ledit lot intersectant la ligne de la propriété de la rue Louise à un point cent quarante et un pieds quatre pouces de la rue Dorgenois, et mesurant de là sur une ligne parallèle à la rue Dorgenois et l'intersection de ladite ligne du quarante arpent deux cent dix pieds cinq lignes de la ligne de la propriété de la rue Louise, de là au long de la rue Louise vers la rue Rochelaverne, trente deux pieds quatre pouces et cinq lignes, de là au long d'une ligne parallèle à la rue Tonti, cent quatre vingt pieds vers la rue Conti, de là au long d'une ligne parallèle à la rue Conti, quatre vingt pieds vers la rue Tonti, de là au long d'une ligne parallèle à la rue Tonti, cent quatre vingt pieds vers la rue Conti, de là au long d'une ligne parallèle à la rue Conti, cent